Nations Unies S/2012/580



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 juillet 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 juillet 2012, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

La présente fait suite à votre lettre du 20 juillet 2012 (S/2012/579), dans laquelle vous vous référiez au paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité portant création du mandat du Coordonnateur de haut niveau chargé de la question des Koweïtiens et ressortissants d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus.

Les membres du Conseil réaffirment leur soutien au Coordonnateur de haut niveau dans la réalisation de cette importante mission.

Je vous informe que le Conseil de sécurité a décidé de prélever 235 530 dollars sur les réserves de fonctionnement et le solde du compte séquestre destiné à couvrir les dépenses d'administration et de fonctionnement pour financer la poursuite des activités du Coordonnateur de haut niveau et de son personnel d'appui jusqu'au 31 décembre 2012.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Néstor **Osorio**

12-43969 (F) 250712 250712



